

Mitteilung der Eidgenössischen Vermessungsdirektion

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Mensuration, photogrammétrie, génie rural**

Band (Jahr): **70-M (1972)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En Tunisie, les terres à cultiver (7 600 000 ha) ont été attribuées entre 1956 et 1964 en bonne partie aux coopératives de production. Les terrains privés s'étendent sur 1 500 000 ha environ.

*

A côté des cinq rapports principaux, un certain nombre de rapports nationaux a été présenté lors des réunions de la commission 7 à Wiesbaden. Il s'agit de seize travaux, dont cinq concernent le cadastre et onze le remembrement et l'aménagement rural.

Ils ont tous été examinés et discutés lors de sept séances tenues pendant le congrès; celles-ci ont été bien fréquentées et les interventions sur chaque objet ont témoigné de l'intérêt de beaucoup de pays pour les problèmes présentés.

L'activité future de la commission

La commission, sur proposition de M. Solari, a choisi comme thème «l'Etablissement d'un cadastre moderne polyvalent», et sur proposition de M. Gastaldi (France) le thème: «Aménagement rural et milieu naturel.»

Dans son rapport présenté à l'assemblée de clôture il est dit: «La commission 7 a élaboré les modalités de son travail futur en vue de la préparation du congrès de Washington en 1974. Elle a retenu le principe de deux sessions intermédiaires en 1972 en Bulgarie et en 1973 en Turquie. Les sujets d'études retenus sont les suivants:

1. Suite du rapport sur la publicité et la spécialité des cadastres en vue de l'introduction de leur gestion automatisée; responsable: M. Henssen.
2. L'établissement d'un cadastre moderne à buts multiples; responsable: M. Solari.
3. L'aménagement foncier rural en tant que moyen d'aménagement du milieu naturel; responsable: M. Gastaldi.

En outre, Monsieur le professeur Sorbi est chargé de poursuivre ses enquêtes sur la restructuration foncière des pays méditerranéens.

Enfin, la commission 7 a émis un certain nombre de vœux relatifs à la présentation de ses travaux et aux modalités d'accès à la présidence de la commission. Ces vœux ont été présentés à part au Bureau de la FIG et ont été acceptés par celui-ci.»

Nous informons à ce sujet que M. Solari succède à M. le Dr Tomic à la présidence; M. Kocker, Nigéria, a déjà été désigné comme futur vice-président par le comité permanent.

D'après le désir exprimé par la commission et accepté par le C.P., M. le professeur Witt (Hollande), membre éminent de la commission, succèdera à M. Kocker.

Quelques considérations

Le congrès de Wiesbaden, comme celui de Londres déjà, a été organisé dans la ligne nouvellement choisie par le comité permanent tendant à intéresser aux travaux le plus grand nombre de pays et surtout ceux de formation nouvelle qui sont aux prises avec les problèmes d'organisation d'un système cadastral et de régime foncier et avec ceux de l'amélioration de la terre et de sa structure productive. A côté des études en profondeur sur les problèmes particuliers qui intéressent les pays développés, on a donc programmé un certain nombre d'exposés de caractère général et comparatif qui intéressent évidemment les délégués et observateurs des pays qui sont encore au pied de l'échelle et qui doivent pouvoir proposer à leurs gouvernements des exemples pratiques et modernes.

A ce titre, le congrès a sûrement atteint son but tant par les magnifiques expositions d'instruments modernes et celle, vraiment unique et parfaitement réussie de l'Histoire de l'arpentage depuis la période caldéenne à nos jours, que par le nombre imposant d'exposés, de rapports, de conférences et de films présentés qui témoignent des grands travaux et de l'évolution dans notre secteur. Les ingénieurs-géomètres suisses – une centaine – étaient relativement nombreux, mais nous regrettons que beaucoup de collègues n'aient pas cru devoir faire le voyage jusqu'à Wiesbaden.

Ils ont sûrement perdu une occasion unique d'apprendre ce qui se passe dans le monde, dans le domaine de notre activité spécifique; l'occasion précieuse aussi, en ces temps d'entraide humaine et d'efforts pour construire un monde meilleur, où la Suisse voudrait se distinguer, de donner un peu de leur richesse technique et de leur expérience aux représentants des pays qui ont pratiquement encore tout à résoudre.

R. Solari

Mitteilung der Eidgenössischen Vermessungsdirektion

Praktische Ausbildung für Geometerkandidaten in Photogrammetrie

Die Schweizerische Schule für Photogrammetrie-Operateure St. Gallen führt vom 5. bis 30. Juni 1972 einen Kurs durch, wo den Ingenieur-Geometer-Kandidaten Gelegenheit geboten wird, die praktischen Arbeiten an den Stereokartiergeräten zu erlernen und zu üben. Das Kursgeld beträgt Fr. 200.–. Interessenten werden gebeten, sich bei der Schuldirektion bis zum 29. April 1972 schriftlich anzumelden, unter Angabe, ob für die Unterkunft die Vermittlung der Schule gewünscht wird.

Der Besuch des Kurses wird als gelenkte Praxis im Sinne der «Weisungen betreffend die Gestaltung der Ausbildungspraxis» vom 23. Juni 1964 angerechnet.

Anmeldung an: Schweizerische Schule für Photogrammetrie-Operateure, Rosenbergstraße 16, 9000 St. Gallen, Telefon 071 23 23 63.